

AVIS N° 120-2022 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 5,85% 2015-2025

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 04 juillet 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « CRRH-UEMOA 5,85% 2015-2025 » pour un montant global net d'impôt de 1 129 110 000 FCFA (Un milliard cent vingt-neuf millions cent dix mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Atlantique Finance, 01 BP 2864 Abidjan 01 - CÔTE D'IVOIRE ; Tél : (225) 27 20 31 21 21 ; Fax : (225) 27 20 32 06 77.

Fait à Abidjan, le 24 juin 2022

Le Directeur Général




Dr Edoh Kossi AMENOUNVE